

PATRIMOINE DES INFRASTRUCTURES

LA FRANCE EST-ELLE BIEN EQUIPEE ?

OUI... en quantité. La France dispose d'un patrimoine d'infrastructures conséquent : 11 000 km d'autoroutes, 390 000 km de routes nationales et départementales, 688 000 km de routes communales, 200 000 ponts routiers, 49 000 km de voies ferroviaires, 25 000 appareils de voies, près de 32 000 ponts ferroviaires, 15 500 passages à niveau, 1,1 million de km de réseaux d'eau potable, 380 000 km de réseaux d'assainissement, 1,4 million de km de lignes électriques de distribution aériennes et souterraines, 200 000 km de canalisations de distribution de gaz...

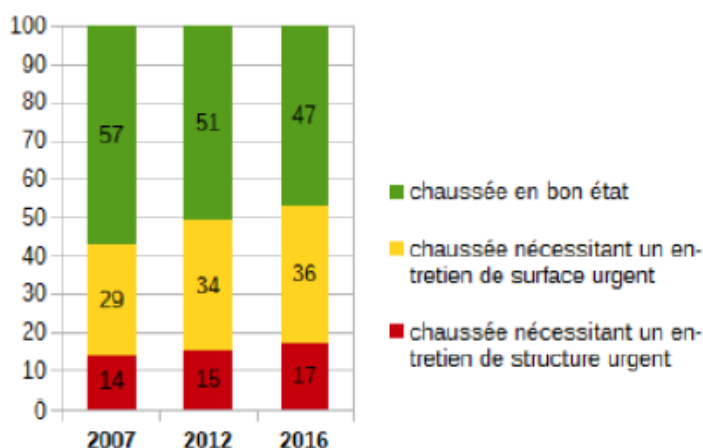
La France dispose ainsi du réseau routier le plus dense d'Europe (en kilomètres par habitant) et du deuxième réseau ferroviaire le plus dense après l'Allemagne.

LES INFRASTRUCTURES FRANÇAISES SONT-ELLES TOUTES EN BON ETAT ?

NON. Depuis 2011, la France n'a cessé de chuter dans les classements internationaux pour la qualité de ses infrastructures. Si certaines représentent des fleurons de l'ingénierie et du savoir-faire français (viaduc de Millau, lignes à grande vitesse...), elles ne doivent pas néanmoins masquer la dégradation parfois alarmante des infrastructures du quotidien dans les territoires, conséquence d'années de sous-investissement dans leur entretien et leur modernisation.

- ➔ Un quart des canalisations d'eau potable ont atteint leur durée de vie maximum¹.
- ➔ La moitié des routes nationales (53 %) et des ouvrages d'art (48 %) sont dégradés ou très dégradés et 33 % des chaussées départementales nécessitent un entretien en plus des 12 % qui sont en mauvais état.

Evolution de l'état (surface) des chaussées nationales en % entre 2007 et 2016



Source : [Audit IMDM et Nibuxs](#), 2018

- ➔ Plus du cinquième des voies ferroviaires (11 000 km) ont dépassé leur durée de vie maximum, l'âge moyen des voies et aiguillages est de 30 ans et 25 % des ouvrages d'art sont dégradés ou très dégradés dont 10 % présentant de fortes voire de très fortes avariesⁱⁱ.
- ➔ 45 % des installations d'éclairage public ont plus de 25 ansⁱⁱⁱ et l'âge moyen du parc se situe autour de 30 ans^{iv}.

En comparaison de ses voisins européens, la France investit relativement moins dans ses infrastructures de transport : au cours des 10 dernières années, quand elle investit 100 € sur un kilomètre de route, l'Allemagne en investit 155 et l'Espagne 437^v.

CETTE DEGRADATION A-T-ELLE DES CONSEQUENCES AU QUOTIDIEN ?

OUI. Les conséquences du sous-entretien impactent la qualité de vie au quotidien de nos concitoyens : pannes à répétition, retards de trains ou annulations, congestion, déficit de sécurité, conditions de transport dégradées, coupures d'eau ou d'électricité, pollution lumineuse...

- ➔ En moyenne, les Français passent 50 minutes chaque jour dans les transports pour faire l'aller-retour domicile – travail^{vi}. Chaque automobiliste parisien perd en moyenne 69 heures par an dans les embouteillages^{vii}.
- ➔ L'Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST) estime à plus de 2 milliards de minutes le temps perdu par les voyageurs français du ferroviaire chaque année. 1 train régional sur 10 est en retard en France contre 1 sur 20 seulement en Allemagne.
- ➔ 1 litre d'eau sur 5 est perdu pour cause de fuites sur le réseau, soit plus de 400 000 piscines olympiques chaque année^{viii}.
- ➔ En 2016, plus de 57 500 accidents de la route et 145 sur le réseau ferroviaire ont été comptabilisés en France^{ix}.

FAUT-IL AGIR VITE ?

OUI. Ne pas investir aujourd'hui coûtera beaucoup plus cher demain. C'est ce que l'on appelle la « dette grise », qui s'alourdit année après année, laissant aux générations futures le soin de reconstruire et de réparer les infrastructures qui ne sont pas entretenues aujourd'hui.

ⁱ Données SISPEA, 2018.

ⁱⁱ Audit sur l'état du réseau ferré national, IMDM, 2018.

ⁱⁱⁱ AFE, 2018.

^{iv} Site internet SERCE consulté en 2019.

^v Commissariat Général du Développement Durable, 2017.

^{vi} DARES, 2015.

^{vii} INRIX, 2017.

^{viii} Site internet Canalisateurs consulté en 2019.

^{ix} Comptes des transports 2017.